



UFF Pétrocontext - FR0012869048

Ce FCP est géré par La Française Asset Management, société du Groupe La Française

OBJECTIFS ET POLITIQUE D'INVESTISSEMENT

L'objectif du fonds, de classification "obligations et autres titres de créance internationaux", est d'obtenir une performance nette de frais supérieure à celle des obligations émises par l'Etat français libellées en euro à échéance 2021, sur la période de placement recommandée jusqu'au 31 décembre 2021 par la construction d'un portefeuille obligataire global diversifié associant crédit des pays développés et émergents ainsi que la dette externe souveraine des pays émergents émise sur les marchés internationaux. Le fonds sera investi principalement sur des valeurs appartenant au secteur de l'énergie (dont le secteur pétrolier et les secteurs liés).

Indicateur de référence : Le fonds n'a pas d'indicateur de référence.

La durée de vie moyenne du portefeuille obligataire est d'environ 6 ans à compter de sa date de création. Le FCP n'est ni indiciel, ni à référence indicielle et présente une exposition au risque de crédit mais à titre de comparaison a posteriori, le porteur peut se référer à la performance de l'OAT 3.25% octobre 2021 [FR0011059088].

A titre indicatif : Taux de Rendement Actuariel au 12/06/2015 : 0.61%.

Fourchette de sensibilité : de 6 à 0 (décroissante dans le temps).

Le fonds est investi en produits de taux : obligations à taux fixe ou variable, obligations convertibles, titres de créances et instruments du marché monétaire (bons du Trésor, billets de trésorerie, certificats de dépôt).

La stratégie d'investissement consiste à gérer de manière discrétionnaire un portefeuille d'obligations émises par des entités du secteur public ou privé. Le nombre de lignes cible en portefeuille sera supérieur à 50.

Le fonds pourra investir dans des titres dont la maturité peut aller jusqu'au 31 décembre 2022, soit un an au plus par rapport à l'échéance du fonds. Cependant, la maturité moyenne du portefeuille n'excèdera pas le 31 décembre 2021. La date de maturité moyenne est calculée indépendamment des dates de call éventuelles.

La stratégie ne se limite pas à du portage d'obligations, la société de gestion pourra procéder à des arbitrages, en cas de nouvelles opportunités de marché ou en cas d'identification d'une augmentation du risque de défaut à terme d'un des émetteurs en portefeuille. Durant la période de commercialisation, la gestion du portefeuille sera active de manière à gérer l'exposition globale.

PROFIL DE RISQUE ET DE RENDEMENT

A risque plus faible

A risque plus élevé



Rendement potentiellement plus faible

Rendement potentiellement plus élevé

1	2	3	4	5	6	7
---	---	---	---	---	---	---

Explications textuelles de l'indicateur de risque et de ses principales limites :

L'indicateur de risque de niveau 4 reflète les investissements dans des produits de taux émis par des entités du secteur public et/ou privé, jusqu'à 100% en titres à caractère spéculatif dits "high yield" et jusqu'à 70% sur les pays hors OCDE.

Cette donnée se base sur les résultats passés en matière de volatilité.

Les données historiques telles que celles utilisées pour calculer l'indicateur synthétique de risque peuvent ne pas constituer une indication fiable du profil de risque futur de l'OPC.

La catégorie de risque associée à cet OPC n'est pas garantie et est susceptible d'évoluer dans le temps.

La catégorie la plus faible ne signifie pas "sans risque".

Cet OPC ne bénéficie pas d'une garantie en capital.

Risques importants pour le FCP non pris en compte dans cet indicateur :

Risque lié aux impacts de techniques telles que des produits dérivés :

Le portefeuille est investi jusqu'à 100% en obligations et autres titres de créances négociables :

- émis par des entités du secteur public ou privé ,
- émissions Investment Grade notation supérieure ou égale à BBB- (Standard&Poors) ou Baa3 (Moody's) [0-100%], High Yield (à caractère spéculatif) notation inférieure à BBB- ou Baa3 [0-100%], sans notation [0-100%] ou jugées équivalentes selon la notation de la société de gestion,
- pays OCDE (toutes zones) [0-100%],
- pays hors OCDE (pays émergents) [0-70%],
- principalement du secteur pétrolier et des secteurs liés.

Le risque de change des titres non libellés en euro sera systématiquement couvert.

Des instruments financiers à terme, négociés sur les marchés réglementés ou de gré à gré, pourront être utilisés pour couvrir et/ou exposer le portefeuille aux risques de taux et de crédit et pour couvrir le risque de change: futures, forwards, options vanilles, swaps de taux, swap de change, change à terme, Credit Default Swap, Non Deliverable Forward.

Compte tenu de la gestion mise en oeuvre, le profil de risque du fonds variera dans le temps, l'exposition aux différents facteurs de risque décroissant au fur et à mesure que l'on s'approche de l'échéance de la stratégie d'investissement. A son échéance (le 31 décembre 2021), le fonds sera liquidé après agrément de l'Autorité des marchés financiers.

Durée de placement recommandée : Jusqu'au 31 décembre 2021. Ce fonds pourrait ne pas convenir aux investisseurs qui prévoient de retirer leur apport avant le 31 décembre 2021.

Modalités de rachat : Rachats centralisés le jour ouvré précédant le jour de calcul de la valeur liquidative jusqu'à 12h00 auprès de CACEIS BANK France et réalisés à cours inconnu sur la base de la prochaine valeur liquidative. Le fonds sera fermé à la souscription 30 mois après sa date de création. A compter de cette date, seules les souscriptions précédées d'un rachat effectué le même jour pour un même nombre de parts, sur la même valeur liquidative et par un même porteur pourront être transmises.

Affectation des sommes distribuables : Capitalisation

C'est le risque d'amplification des pertes du fait de recours à des instruments financiers à terme tels que les contrats financiers de gré à gré et/ou les contrats futures.

Risque de crédit :

Il s'agit de risques pouvant résulter de la dégradation de signature d'un émetteur de titre de créance ou du défaut d'un émetteur. Lorsqu'un émetteur subit une dégradation de signature, la valeur de ses actifs baisse. Par conséquent, cela peut faire baisser la valeur liquidative du FCP. Ce risque est d'autant plus élevé que le fonds investit dans des titres spéculatifs ou non notés; cela peut entraîner une baisse de la valeur liquidative du fonds et une perte en capital.

Risque de contrepartie :

Il est lié à la conclusion de contrats sur instruments financiers à terme négociés sur les marchés de gré à gré et aux acquisitions et cessions temporaires de titres : il s'agit du risque de défaillance d'une contrepartie la conduisant à un défaut de paiement. Ainsi, le défaut de paiement d'une contrepartie pourra entraîner une baisse de la valeur liquidative.

Risque de liquidité :

Il représente le risque qu'un marché financier, lorsque les volumes d'échange sont faibles, ou en cas de tension sur ce marché, ne puisse absorber les volumes de ventes (ou achats) sans faire baisser (ou monter) significativement le prix des actifs. Cela pourra faire baisser la valeur liquidative.

📍 FRAIS

Les frais et commissions acquittés servent à couvrir les coûts d'exploitation du FCP y compris les coûts de commercialisation et de distribution des parts. Ces frais réduisent la croissance potentielle des investissements.

FRAIS PONCTUELS PRELEVES AVANT OU APRES INVESTISSEMENT	
Frais d'entrée	Néant
Frais de sortie	Néant
FRAIS PRELEVES PAR LE FONDS SUR UNE ANNEE	
Frais courants	1,99 % (*)

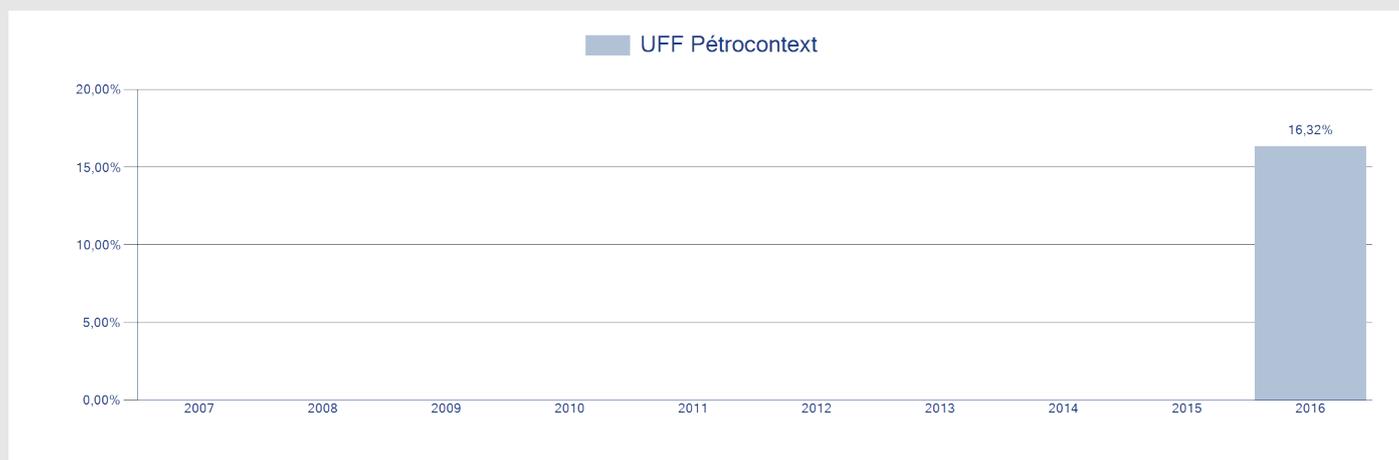
(*) Ce chiffre correspond aux frais de l'exercice clos le 30/12/2016 et peut varier d'un exercice à l'autre.

FRAIS PRELEVES PAR LE FONDS DANS CERTAINES CIRCONSTANCES	
Commission de surperformance	Néant

Pour plus d'informations sur les frais, veuillez-vous référer aux pages 9 du prospectus de ce FCP, disponible sur le site internet www.lafrancaise-gam.com.

Les frais courants ne comprennent pas : les commissions de surperformance et les frais d'intermédiation excepté dans le cas de frais d'entrée et/ou de sortie payés par le FCP lorsqu'il achète ou vend des parts d'un autre véhicule de gestion collective.

📍 PERFORMANCES PASSES



FCP créé le : 06/10/2015

Performance calculée en EUR

La performance du fonds est calculée dividendes et coupons nets réinvestis et nette de frais de gestion directs et indirects et hors frais d'entrée et de sortie. Les performances passées ne préjugent pas des performances futures. Elles ne sont pas constantes dans le temps.

📍 INFORMATIONS PRATIQUES

Dépositaire : CACEIS Bank France

Derniers prospectus, rapport annuel et document d'information périodique : disponible gratuitement sur le site <http://www.lafrancaise-gam.com> ou en contactant La Française Asset Management au tél. 33 (0)1 44 56 10 00 ou par e-mail : contact-valeursmobilières@lafrancaise-group.com ou par courrier : 128 boulevard Raspail 75006 Paris

Autres catégories de parts : Néant

Valeur liquidative et autres informations pratiques : locaux de la société de gestion et/ou www.lafrancaise-gam.com

Fiscalité : selon votre régime fiscal, les plus-values et revenus éventuels liés à la détention de parts du FCP peuvent être soumis à taxation. Nous vous conseillons de vous renseigner à ce sujet auprès du commercialisateur du FCP. Le fonds n'est pas ouvert aux résidents des Etats Unis d'Amérique « U.S. Person » (la définition de « U.S. Person » est disponible sur le site internet de la société de gestion www.lafrancaise-gam.com et/ou dans le prospectus).

Politique de rémunération : la politique de rémunération actualisée de la société de gestion, y compris une description de la façon dont la rémunération et les avantages sont calculés, la composition du comité de rémunération en charge d'attribuer la rémunération variable et les avantages, est disponible sur le site internet : <http://figrou.pe/MnDZx7>. Un exemplaire papier est disponible gratuitement sur demande au siège social de la société de gestion.

La responsabilité de La Française Asset Management ne peut être engagée que sur la base des déclarations contenues dans le présent document qui seraient trompeuses, inexactes ou non cohérentes avec les parties correspondantes du prospectus du FCP.

Ce FCP est agréé par la France et réglementé par l'Autorité des marchés financiers.

La Française Asset Management est agréée en France et réglementée par l'AMF.

Les informations clés pour l'investisseur ici fournies sont exactes et à jour au 31/01/2017